Mise en ligne : 16 mai 2016.
Dernière modification : 19 septembre 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

BULLETIN FINANCIER DE L'INDOCHINE (1910-193?)

SEIZIÈME ANNÉE. — N° 773 LE NUMÉRO : 20 CENTS SIGON, LE 18 DÉCEMBRE 1925

Abonnement : 10 piastres par an

BULLETIN FINANCIER DE L'INDOCHINE

paraissant tous les vendredis

SOMMAIRE
1° Bourse de Paris.
2° Le Marché.
3° Informations financières.
4° Cours des changes et valeurs.

ADMINISTRATION-DIRECTION
16, rue Colombert
SAIGON
Téléphone : 155

S'IL N'EN FUT PAS LE CRÉATEUR, PIERRE BIÉTRY, ANCIEN ANIMATEUR EN FRANCE DES SYNDICATS JAUNES, ANTISÉMITE, ANCIEN DÉPUTÉ DU FINISTÈRE (1906-1910), DEVENU PLANTEUR D'HÉVÉAS À CAM-TIÊM, Y JOUA UN RÔLE IMPORTANT

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bietry-Cam-Tiem.pdf

Car tel est notre bon plaisir
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 novembre 1918)

En République française, le chef de l'État signe les décrets ; mais ceux-ci émanent des grandes commissions parlementaires issues du peuple.

En France, ce ne sont pas les administrations qui font les lois, elles se contentent de veiller à leur juste et stricte, application.

En France, le préfet ne rend pas la justice ; ici, c'est souvent l'administrateur qui juge parce que tous les pouvoirs sont dans les mêmes mains.

Quant aux prérogatives du gouverneur général, elles sont sans limites et sans freins.

Ce n'est pas au conseil colonial, composé en majorité de gens qui ne vivent que des complaisances administratives, que l'on peut demander un contrôle.

M. Sarraut est donc roi. (1)

P. BIETRY
(*Bulletin financier*)

N. D. L. R. — Ou tout autre gouverneur.

À LA MORT DE PIERRE BIÉTRY, LE 22 NOVEMBRE 1918,

SA VEUVE, DIVORCÉE, ANNA LÉA GRILLET, PREND LA TÊTE DE L'HEBDOMADAIRE

L'Enseignement économique
(*L'Écho annamite*, 29 juillet 1920)

Nous devons, malheureusement, jusqu'ici constater « l'absence d'un programme d'affaires dans les déclarations de notre gouvernement colonial ». Nous regretterions qu'il soit, comme ses prédécesseurs uniquement politique. Nous ne l'attendons pas de Monsieur Long et nous estimons que c'est un devoir social, en l'état d'indifférence économique du monde indigène, d'essayer quelque chose pour le stimuler. Il est temps qu'on s'inquiète de cette indifférence du peuple annamite pour les problèmes économiques.

Cette indifférence tient à ce que les Annamites ne sont initiés aux questions économiques, ni par l'instituteur quand ils sont sur les bancs de l'école ni par les programmes politiques quand ils doivent exercer leurs droits de citoyens.

Ce qu'il serait utile de faire, ce serait de créer d'abord des groupements d'hommes résolus, et décidés à poursuivre un programme de relèvement de la mentalité populaire et d'action économique qui conduirait l'attention des indigènes vers les études sérieuses et pratiques. On pourrait organiser, dans les villes, des conférences dans les milieux annamites. Il n'est que temps que l'action économique soit à la base des préoccupations de tous les partisans de l'entente sociale.

L'entendement économique est le seul tuf sur lequel il est possible d'édifier des réformes durables ; il est, pour nous, la pierre de touche qui différencie les vrais et les faux amis des Annamites.

Que ceux qui s'occupent de l'éducation des indigènes aient un programme économique, qu'ils bâtissent solidement par la coopération du capital et du travail et non par échafaudage le long des « pouvoirs publics ».

Ah ! ils en ont plein la bouche de ces pouvoirs publics, les dictateurs d'agitation sociale.

Ils font des examens de conscience et, au tréfonds de leurs profondes, ils découvrent « que les travailleurs ont eu le tort de s'illusionner sur les conséquences immédiates du régime politique républicain, mais que les pouvoirs publics favoriseront quand même l'affranchissement des travailleurs. »

Annamite ! ne vois tu pas qu'ils se f… de toi, ces rhéteurs ces lèche-bottes de l'État ? Qu'est ce que les « pouvoirs publics » ? Des fonctionnaires, pas autre chose. Quel est l'intérêt des fonctionnaires ? Vivre, vivre le plus largement possible ; quelque service qu'on puisse demander à l'État, il nous le fera payer au centuple de sa valeur. Nous « casquerons » parce que le propre de l'État est de nous faire casquer » et nous ne pourrons rechigner puisqu'il est le « pouvoir », la force.

N'oublions donc pas que, dans les colonies plus que dans la Métropole, les intérêts des « pouvoirs publics » sont diamétralement opposés à ceux des travailleurs.

Moins nous demanderons aux « pouvoirs publics », moins seront nécessaires les fonctionnaires et plus nous marcherons vers l'autonomie économique. Ne soyons pas des électeurs bons à tondre, soyons des collaborateurs avec lesquels le gouvernement doit compter, mais sur lesquels il peut compter, lui aussi.

Ne grognons pas, ne supplions pas mais ne casquons pas non plus.

Discutons, touchons, oui « touchons », et c'est à dessein que je m'arrête sur ce mot plutôt dur à nos oreilles françaises : toucher, c'est être rémunéré de son labeur, ce doit être l'aboutissant de la question économique, et pour le capital et pour le travail. Or, pour « toucher », il faut faire des affaires, il faut commercer et pour commercer avec avantage, il faut avoir un programme d'affaires.

Quand au commerce, aux affaires, les Annamites en ont encore une profonde inconscience. L'exemple des peuples voisins n'a pas suffi pour modifier son intellect pas plus que la philosophie de l'histoire qui nous montre les grandes civilisations s'épanouissant avec l'essor du commerce.

La mentalité nationale indigène est à réformer sur ce point. Elle est, dans un sens, comme était la mentalité aristocratique et féodale de notre race française, franchement terrienne. C'est bien mais ce n'est pas tout. Il faudrait, par des conférences faites aux indigènes, faire une propagande économique. Il faut ramener à pied-d'œuvre les forces éparses du génie national indigène pour les guider ensuite par un enseignement économique aussi étendu que possible.

D'aucuns disent que notre époque réhabilite le travail qui a préexisté au capital ; il est urgent aussi que, dans nos colonies, par l'enseignement économique, on réhabilite le commerce (échange des instruments de travail) qui a préexisté à l'échange des plus nobles pensées.

W. [?] BIÉTRY.
(*Bulletin financier*)

L'Emprunt indochinois
Le Comité de propagande
(*L'Écho annamite*, 4 et 7 février 1922)

Mme Biétry, directrice du *Bulletin financier*,

A.G. du Syndicat de la presse cochinchinoise
(*L'Écho annamite*, 12 décembre 1922)

Mme Biétry (*Bulletin financier*)

ANNA BIÉTRY EST ÉPAULÉE PAR SES DEUX FILLES, EN PARTICULIER JEHANNE

Au son de la Dulcima
par Prunum
(traduit et adapté par Jehanne Biétry)
(*L'Écho annamite*, 28 septembre 1920)

Bulletin financier

LE ROMAN DE Mlle LYS
À Monsieur Nguyên-phan-Long, auteur du Roman de Mlle Lys
(*L'Écho annamite*, 27 juillet 1922)

Monsieur,

Ce que je me permets de vous adresser, par la voie de ce journal, n'est point une critique de votre ouvrage, c'est, tout simplement, dans la spontanéité, le désordre et la complexité d'impressions de premier jet, un peu de ce que j'ai pensé, de ce que j'ai éprouvé après avoir lu, d'une seule haleine, ce livre, si modestement présenté, que vous avez consacré à l'étude d'un caractère de jeune fille annamite francisée d'âme et de cœur.

D'abord et tout de suite, laissez-moi vous dire que j'ai retrouvé dans Mlle Lys cinq, dix, vingt jeunes compagnes d'autrefois : celles qui étaient les plus appliquées, les plus savantes d'entre nous et qui, dans les heures d'intimité, se communiquaient de l'une à l'autre d'interminables écrits, émaillés de citations, — leur Journal aussi — qu'elles lisaient à voix basse, avec émotion, à la récréation de quatre heures, assises à l'ombre de bosquets, sous la garde souriante d'un ange gardien de pierre, déployant ses grandes ailes par dessus les rosiers.

Lorsque vous écrivez, dans votre si intéressante préface : « Infatuée de son instruction, elle soutient, à grand renfort d'arguments livresques, des théories téméraires et souvent fausses », vous attribuez, à tort, à Mlle Lys, un travers qui n'est pas annamite, comme certains coloniaux grincheux vous le répètent depuis des années, mais commun à tous les écoliers de l'univers pour lesquels toute vie, toute expérience tiennent dans les livres qu'ils ont lus. Aussi, je vous en veux d'avoir exagéré, à dessein, ce travers qui, chez les Annamites, n'a de spécial que sa généralité, mais sa généralité même nous dit que tous les Annamites, à l'école française, sont de bons écoliers, et ceci est une qualité. Les écoliers devenus des hommes, accueilleront avec une souriante indulgence les propos de leurs enfants qui soutiendront, à leur tour, à grand renfort d'arguments livresques, des théories souvent téméraires et souvent fausses.

Oui, Monsieur, le Journal de Mlle Lys, dans ses grandes lignes, pourrait fort bien être le journal de l'une des jeunes compagnes d'autrefois auxquelles je comparais tout à l'heure votre compatriote.

Ce que j'ai voulu dire, seulement, ce que j'ai aimé comprendre, dans votre ouvrage, c'est un peu de l'âme du Jeune Annam qui commence à s'analyser, à s'épancher.

Ce n'est pas le cas de Mlle Lys, ce n'est pas son roman qui m'ont troublée car une âme de jeune fille annamite est bien sœur d'une âme de jeune fille française, mais, ce qui m'a émue et ce que je veux retenir de votre ouvrage, Monsieur, c'est ce premier effort vers la confidence.

La mère de votre jeune héroïne, sa grand-mère, toutes ses aïeules ont éprouvé aussi ces heures de je ne sais quelle inquiétude latente, de je ne sais quel ennui, de je ne sais quel besoin d'éclater en gros sanglots brusquement, mais elles ne s'étaient jamais analysées, elles n'avaient jamais pressenti, dans ces heures de lourdeur inexprimable pourquoi elles étaient si tristes, si angoissées, et c'est cela qui est nouveau et c'est cela qui va nous rapprocher, nous, jeunesse française, de vous, jeunesse annamite, c'est cela : une plus grande connaissance de vous-même, un peu de confiance de votre part, un peu de simplicité, dans l'expression de vos sentiments, de vos pensées.

Par contre, l'incompréhension entre le Vieil Annam et le Jeune Annam est là tout entière.

Le Bonheur — dit le père de Mlle Lys à cette dernière — « Le Bonheur ! Tu as toujours ce mot là à la bouche. Crois-tu que le monde roule uniquement sur cela ? On a bien le temps d'y penser ! Demande un peu à mes fermiers de quoi ils se préoccupent.

Ils te diront leurs nombreux sujets d'inquiétude : la pluie qui se fait attendre, le riz qui vient mal, les crabes et les rats qui détruisent les mas, la récolte compromise, le paddy qui ne se vend pas. Ils te parleront de tout cela, mais de bonheur, point ! C'est qu'ils ont d'autres soucis en tête ».

La récolte compromise, le paddy qui ne se vend pas ; c'est cela seulement que des cœurs obstinément fermés et sourds à leurs propres battements consentaient à comprendre et à exprimer.

Le Bonheur ! Le Bonheur ! — C'est par cette soif, par cette grande fringale — enfin conscientes, enfin exprimées — que Mlle Lys est surtout l'une de nous, que Mlle Lys s'apparente à nous, qu'elle devient bien sœur de notre âme et de notre cœur.

Et c'est d'avoir transcrit fidèlement cette évolution là, d'avoir eu, le premier, le courage de cette simplicité dans la confidence que vous me permettrez, Monsieur, de vous remercier.

Vous avez entrouvert la porte de ce « jardin clos » qu'est — pour nous — l'âme de la jeunesse annamite, ne craignez pas de l'ouvrir tout à fait. — Monsieur Nguyên-Phan-Long c'est de vous, encore, que nous attendons cela.

JEHANNE BIÉTRY
Saïgon, le 19 juillet 1922.
(*Bulletin financier*).

Je remercie Mlle Jehanne Biétry de ses réflexions à propos de mon modeste ouvrage, exprimées sous une forme très littéraire et inspirées visiblement par une grande indulgence dont je lui suis reconnaissant.

Je crains hélas ! de ne pouvoir répondre à l'invite qui termine les lignes qui précèdent. La tâche quotidienne du journaliste réclame maintenant tout mon temps. Mais qu'importe ! Dans ce journal, à défaut de livre, je m'essaierai à ouvrir à la curiosité bienveillante des lecteurs français l'âme annamite encore si mal connue et parfois si calomniée.

NGUYEN-PHAN-LONG.

DÉLÉGUÉE À HONOLULU, JEHANNE BIÉTRY EN PROFITE POUR SE LANCER DANS UNE TOURNÉE DE PROPAGANDE AUX ÉTATS-UNIS EN FAVEUR DE L'INDOCHINE. C'EST AINSI QU'ELLE DEVINT LA MÈRE DU JOURNALISTE PIERRE SALLINGER, PORTE-PAROLE DE JOHN-FITZGERALD KENNEDY

Mlle Jehanne Biétry représentera l'Indochine à la conférence commerciale pan-pacifique de Honoloulou (25 au 31 octobre)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 octobre 1922)

Cette conférence, où seront traitées diverses questions — entre autres : télégraphie sans fil, navigation, usages commerciaux — aura une grande importance pour l'Indochine.

M. Sarraut et M, Long, préoccupés précisément de leur grand plan d'Empire du Pacifique, s'en sont rendu compte et y ont délégué un administrateur des Services civils : M. Charles.

Quiconque a un peu d'expérience comprend que M. Charles va là pour représenter, être décoratif, solennel.

Il sera très heureusement complété par le représentant qu'envoie l'Indochine des affaires en la gracieuse personne de Mlle J. Biétry — C'est le Bulletin financier et économique de l'Indochine qui a pris cette bonne initiative en déléguant sa jeune rédactrice, si appréciée dans le monde commercial et industriel de Saïgon. L'Administration s'est honorée en subventionnant ce voyage et c'est un geste dont

nous devons féliciter M. Baudoin car, à côté du représentant décoratif qui fera peut-être un rapport qui sera enterré à Paris, l'Indochine aura là-bas deux fines oreilles et une paire de jolis yeux bruns qui sauront enregistrer et observer et qui nous enverront de bons et utiles renseignements, de précieuses indications et des impressions non de fonctionnaire, mais d'homme d'affaires.

Nous ne saurions mieux présenter Mlle Biétry à nos lecteurs tonkinois qu'en citant le passage suivant d'une lettre ouverte publiée par l'*Impartial* :

Les habitants d'Honoloulou, qui ont admis l'égalité politique des sexes, seront certainement plus charmés que surpris de voir débarquer chez eux, pour représenter l'Indochine à la Conférence les intérêts commerciaux, à défaut de représentant officiel, la silhouette menue que nous connaissons tous.

Pussent, néanmoins, la critique, la méfiance et le doute s'élever sur vos pas, votre jeune personnalité, déjà affirmée, saurait vite s'imposer à tous. D'abord, en l'occurrence, parce que vous avez le sens des affaires.

Mais vous possédez, mieux que cette prodigieuse aptitude aux affaires commerciales, un esprit mûri, une extraordinaire puissance de travail, une activité jamais ralentie, une volonté réfléchie et une énergie qui se devinent à la ferme poignée de votre petite main, l'esprit d'initiative et la décision prompte, une rare maîtrise de vous-même, la parole et le style clairs et sobres ; enfin, quoique jeune et charmante — de ce charme qui sait briser les charmes —, vous êtes sans timidité comme sans orgueil.

Je vous connais depuis longtemps, Mademoiselle. Je vous connais depuis l'époque où, assis dans le fauteuil directorial du Bulletin financier et l'œil fixé sur les cadres où lui souriaient ses chères absentes, Biétry me parlait de vous en qui, moralement, il se retrouvait tout entier.

Je revois encore, l'image : les yeux vifs bien ouverts regardant bien droit, le front large et découvert, les. cheveux déjà en bataille, l'air crâne et décidé, amusant de jeunesse, le tout pétillant d'intelligence.

La vie, et aussi une autre « animatrice », devaient souffler: sur tout cela, mettre la pensée en mouvement, créer des directives... mais l'esprit devait revivre en vous.

Toutes ces forces, autrefois en faisceau chez l'homme qui fut: votre père, ne les sentez-vous pas tressaillir en vous, obscurément ?

N'ont- elles point, pour se développer en beauté, une terre riche : un cœur loyal, une âme d'idéaliste éprise de justice et de vérité, pleine de beaux rêves et de beaux espoirs ?

Suivant que vous saurez les diriger, elles vous réservent un monde de déceptions ou de félicités. Mais... nous avons confiance.

Allez faire votre tour du monde. Vous y mettrez certainement plus de 80 jours, malgré les progrès des communications, parce qu'il faut beaucoup de temps pour cerner la bonne parole.

Partez, allez, montrer aux ennemis du féminisme bien compris quelle intelligence claire et étendue, quelle netteté de discernement, quelle puissance d'initiative, quelle maîtrise peuvent se trouver réunies dans l'enveloppe fragile d'une femme.

Et montrez aussi, à l'étranger; ce qu'est la jeune fille française.., la vraie.

Claude PEILLY,

Disons que Mlle Jehanne Biétry voyage accompagnée de sa sœur, qui est l'élément pratique de la combinaison, chargée de pourvoir au confort et aux besoins matériels de la jeune intellectuelle.

Félicitons enfin madame Biétry pour le courage qu'elle a de se séparer ainsi de ses deux aimables filles qui se complètent si bien, et dont la présence doit lui. être si chère.

Bonne propagande de Mlle Biétry
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 janvier 1923)

Un numéro du « Honolulu Advertiser » a traversé le Pacifique pour nous apporter le joyeux sourire de Mlle Jehanne Biétry, dont la présence a donné à ce milieu si grave de la conférence pan-pacifique une note inattendue de féminité bien française.

Les journaux saïgonnais ont annoncé en temps et. lieu le départ de cette vaillante jeune fille et le but que se proposait son voyage. Nous n'y reviendrons donc pas. Depuis lors, d'ailleurs, le « Bulletin financier » a publié de très intéressantes impressions de route, écrites dans ce style plein de vivacité qui est un des charmes de Mlle Biétry. Les dernières, dans une note plus sévère, sont un compte-rendu très complet de cette conférence où Jehanne Biétry fut si fière — elle l'avoue avec un juvénile orgueil — de représenter l'Indochine et la France.

Cette importante mission accomplie, notre jeune compatriote a entrepris la tournée de propagande commerciale et touristique qu'elle voulait faire en Amérique en faveur de notre belle colonie.

Elle a débuté par San-Francisco et, de là, nous sont parvenus deux numéros de l' « Écho de l'Ouest » et du « Franco-Californien » du 25 novembre 1922, qui, tous deux, rendent compte, en termes élogieux et admiratifs, de la première conférence de Mlle Biétry. Je dis bien « première » car quatre autres causeries étaient annoncées pour les semaines suivantes dans les différents cercles français et américains de la ville.

Nous connaissions assez Jehanne Biétry pour être certain de son succès. Sa vive intelligence, une intelligence d'homme par son énergie, son esprit d'initiative et de réalisation, ses conceptions hardies, sa compréhension rapide de ce qu'il est convenu d'appeler « les affaires », mais féminisée par sa grande sensibilité et sa promptitude à l'enthousiasme, devait lui attirer toutes les sympathies dans ces milieux américains où l'on apprécie tant les qualités pratiques, et où cependant le féminisme s'étend plus que partout ailleurs.

Dans cette première conférence réservée à la colonie française de San Francisco, Mlle Biétry a parlé de l'Indochine, de ce pays qui l'a trop bien conquise pour ne pas lui inspirer de chaleureuses et vibrantes paroles. Aux Français d'Amérique, elle a fait un tableau coloré et vivant de la vie indochinoise, elle a décrit la richesse et la beauté du sol tropical, elle a vanté l'œuvre colonisatrice de la France en Extrême-Orient.

Puis, après ce salut fraternel dont sa vaillante jeunesse s'était fait le gracieux émissaire, elle s'est tournée vers l'Amérique et en a résolu la conquête. Après San-Francisco, l'Amérique centrale et Panama, le Mexique la verront, puis, Cuba et lés États-Unis encore. Partout, elle portera la bonne parole, partout elle saura nous l'aire connaître et apprécier.

Partout aussi, nous en sommes certain; elle recueillera les témoignages d'une admirative sympathie pour son énergique entreprise. Et rien né pourrait mieux terminer cet article que ces deux courts extraits des journaux californiens que nous avons cités, qui sont pour Mlle Biétry, en même temps qu'un précieux éloge, la meilleure des récompenses :

« Cet exemple de courage féminin nous donne une idée toute nouvelle de la jeunesse française.... »

« Nous savons que ce ne sera pas en vain que cette jeune voix française se fera entendre… »

C. A.

EN LISANT
(*L'Écho annamite*, 17 mars 1923)

Il y a tout de même des Français qui nous comprennent un peu mieux que le Bulletin financier et nous avons été ou ne peut plus heureux de trouver, dans un des derniers numéros de l'Avenir du Tonkin, cette mise au point d'une question toujours fort mal comprise des Européens qui, comme Mlle Biétry, qui fait en ce moment des conférences sur l'Indochine en Amérique, s'entêtent à voir, dans l'appellation de chù que nous donnons aux Chinois, une marque de sujétion.

« Supposez-vous, écrit M. Bonifacy, que, parce que nous disons monsieur ou signor en parlant aux Italiens, nous en faisons les seigneurs des Français, sous prétexte que c'est de Rome. pays actuellement italien que nous vint autrefois la civilisation. Chù (oncle cadet du père), c'est une simple formule de politesse, d'ailleurs inférieure à celle de bàc (frère aîné du père), dont les Annamites se servent entre eux. On dit chù à quelqu'un qu'on veut traiter assez poliment en le tenant pour son inférieur.

Ainsi, un mandarin provincial dira chù à un simple tri-huyên ; en conclura-t-on que le tri-huyên est le grand oncle du tông-dôc ?

Certains, parmi nous, ont tranché le différend en appelant les Chinois khràch-trú.

Mais cela n'est pas du tout du goût des Chinois.

ANNA BIÉTRY ATTAQUÉE POUR SES ORIGINES ALSACIENNES

À Saïgon. — Beaucoup d'hommes contre une femme
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juillet 1923)

Une vive campagne est menée à Saïgon par plusieurs de nos confrères contre madame Biétry, directrice du *Bulletin financier* et fondatrice de la Cordialité sino-française.

M. Monin, avocat, accuse madame Biétry d'être une espionne au service de l'Allemagne et M. le procureur général Lafontan du Goth d'être son complice. Rien que ça. Ils n'y vont pas de main morte à Saïgon.

Et notre jeune confrère Vabois, de l'Opinion, dit: « C'est à madame Biétry à faire la preuve de sou innocence ». C'est ignorer d'un principe essentiel du droit chez tous les peuples. La preuve incombe à celui qui accuse et non à celui qui nie.

D'autre part, la preuve des faits diffamatoires n'est pas admise en correctionnelle et madame Biétry, personne privée, ne peut pas poursuivre son accusateur devant la Cour d'assises. C'est à lui, s'il a quelque chose de grave à dire, de le dire soit par dénonciation au Parquet, soit, à ses risques et péril dans son journal.

Le Parquet, s'il le juge convenable, ouvrira une instruction. Monsieur Monin a d'ailleurs une autre arme. Il a accusé le Procureur général d'être complice.

Il est ici dans son droit et contre ce fonctionnaire, en tant que fonctionnaire, toutes attaques, si elles sont loyales, sont permises par la loi.

M. le procureur général n'est pas une personne privée, c'est un fonctionnaire, un chef de service. La loi ne le protège pas comme elle protège le particulier, et la seule manière dont il lui soit permis d'arrêter cette campagne est par l'assignation devant la Cour d'assises, où la preuve des faits est admise. — Que les attaques déloyales de tel ou tel journaliste infime ou de mauvaise réputation soient traitées par le mépris, cela se comprend ; mais il ne devrait pas être permis à un haut fonctionnaire de traiter par le mépris un journal qui a une influence, un journaliste qui est un homme politique d'une certaine notoriété et dont on à si bien reconnu l'existence qu'on l'a frappé d'une peine disciplinaire. En face d'une campagne persistante, le fonctionnaire visé est tenu de se défendre.

Nous estimons qu'il appartient à M. Lafontan de Goth de faire cesser ce scandale par le moyen que la loi met à sa disposition et dont l'honneur l'oblige à faire usage.

De deux choses l'une : ou M. Monin est un justicier sincère et il doit être lavé de l'imputation de calomniateur, ou il est un simple diffamateur et la Cour d'assises doit lui enlever l'envie et les moyens de recommencer. Il est l'un ou l'autre, mais il n'est pas un zéro.

Quant à madame Biétry, tant qu'une instruction n'aura pas été ouverte contre elle et suivie d'une mise en accusation, elle doit être considérée comme une bonne Française. Dans certains pays très civilisés, on dit même que l'accusé doit être présumé innocent tant que la preuve de sa culpabilité n'est pas faite. Pour nous, jusqu'à ce que cette preuve soit faite, nous tenons Madame Biétry pour la digne veuve d'un excellent Français, pour une femme de cœur et de beaucoup de courage et nous lui exprimons ici notre profonde sympathie.

Une mise au point de Mme Biétry
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 août 1923)

J'ai reçu ce matin, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Cher Monsieur Vabois,

L'insistance de M. Henry Daguerches dans la Vérité de samedi à vouloir me faire passer pour Française par accroc est encore une fois de bien mauvais goût.

Il me plaît, une dernière fois, de préciser que ma famille est alsacienne depuis des siècles et française depuis Louis XIV.

Plusieurs de ses membres habitaient l'Alsace au moment du triste traité de Francfort ; leur politique a été de rester chacun à son poste.

L'Alsace aux Alsaciens.

Et vous ne trouverez jamais un fils, une fille d'Alsace qui jugera son père.

La guerre de 1914 nous a tous trouvés réunis eu France et quant à moi personnellement, je suis de nationalité française de par ma volonté. Comme toute Alsacienne, j'avais le droit de réintégrer la nationalité qui avait été celle de mes pères avant la malheureuse guerre de 70. A mon mariage, j'étais française. Je rappellerai aussi à Monsieur Henry Daguerches que l'Alsace est redevenue française depuis 1918.

S'il plaît encore à M. Daguerches de continuer à parler de moi et de lui, et de ses ancêtres, en même temps s'il lui plaît de faire allusion à des croix, des palmes, et des cravates, je lui dirai que les bonnes familles en France, que je sache, n'ont pas l'habitude de les étaler dans les journaux. Ce serait, pour beaucoup d'entre elles, même celles d'Alsace, n'en déplaise à M. Daguerches, un trop long chapelet.

Recevez, cher Monsieur, etc.

V. BIÉTRY.

L'*Opinion*

N. D. L. R. — Bien répondu.

Nous disons nous que le père de madame Biétry a fait son devoir de bon Alsacien en restant en Alsace et en acceptant de servir comme fonctionnaire. Si tous les Alsaciens en avaient fait autant, il n'y aurait pas eu place pour les fonctionnaires boches et pour cette immigration boche qui fait qu'aujourd'hui encore, il y a 80.000 Boches en Alsace, dont beaucoup de fonctionnaires ; si tous les Alsaciens avaient fait ce que M. Daguerches voudrait, l'Alsace serait devenue terre allemande à tout jamais et nous n'y serions pas aujourd'hui.

Il serait bon aussi de savoir ce qu'auraient fait ceux qui reprochent aux Alsaciens d'être restés dans le pays et, y étant restés, d'y avoir accepté des fonctions publique. Probablement rien de bien héroïques, si nous en jugeons par l'héroïsme de leur attitude actuelle envers une femme.

A l'Officiel d'Indochine
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1927)

Mme Biétry demande, pour le compte de Mlle Madeleine Roses, concession gratuite de 600 ha. entre Fimnom et Dran, prov. du Haut-Donnai, Annam.

COCHINCHINE
(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1928)

Mme Biétry vient de céder le *Bulletin financier de l'Indochine* à M. de la Roque ; elle continuera la publication de l'Indochine nouvelle abandonnée par M. Sipière.

Correctionnelle française
par B.
(*L'Écho annamite*, 18 décembre 1928)

Voici maintenant relevé un coin du voile sur un tas de combinaisons qui expliquent comment, là où un imbécile peut faire fortune, une intelligence supérieure peut sombrer.

M. Leblanc, ingénieur charbonnier à Bau-Ca, intente un procès en diffamation à M. Heumann [1]. Celui-ci nie avoir proféré des paroles diffamatoires envers M. Leblanc. Mais les témoins sont là : Mme Biétry, directrice du *Bulletin financier*, ainsi que le directeur de la Jeunesse progressiste annamite. […]

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1930)

Ont débarqué à Saïgon : madame Biétry.

Annuaire général de l'Indochine française, 1933, p. 269 :

Biétry (Mme veuve). — *Bulletin financier et économique de l'Indochine*, 91, rue Pellerin, Saïgon.

---

[1] Émile Heumann, commis des douanes et régies de l'Indochine, fondateur de l'Office commercial et industriel, propriétaire de la Pharmacie principale (Solirène) à Saïgon et d'une plantation d'hévéas, à l'origine de la Cie générale immobilière de Saïgon (Cogisa), décédé en septembre 1937. Sa villa de Dalat est rachetée en novembre 1938 par la Banque de l'Indochine pour 21.800 piastres.

ANNA BIÉTRY
DANS LE SOUVENIR D'ARNAUD DE VOGÜÉ

Arnaud de Vogüé,
Ainsi vint au monde... la S.I.P.H. (1905-1939)
Amicale des anciens planteurs d'hévéas, Vichères, 1993
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIPH_Arnaud_de_Vogue.pdf

[51] Sa veuve [de Pierre Biétry] lui survécut. En 1928, elle gérait, à Saïgon, un petit hebdomadaire financier qui se maintint jusqu'à la veille de 1939. J'ai eu l'occasion de la rencontrer ainsi plusieurs fois dans les bureaux de la rue Vannier, où elle essayait d'obtenir pour sa feuille de chou, des insertions d'avis administratifs ou de communiqués aux actionnaires. C'était une petite personne sans âge, toute menue et grisonnante, mais animée d'un grand courage en face de l'adversité. Ses souvenirs du temps des syndicats « jaunes » auraient été intéressants à recueillir mais elle les gardait jalousement pour elle.

RECONVERSION DANS L'HÉVÉA ?

Demandes d'emploi
(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 13 septembre 1939)

THIEBEN, H. Emmanuel, d'origine juif autrichien, actuellement ressortissant italien, interné à Hanoi, à l'École primaire de jeunes filles françaises, ingénieur agronome, diplômé à l'École polytechnique de Zurich, en Indochine depuis 10 ans, cherche emploi dans plantation. Références : Mme BIÉTRY, 1, rue Amiral-Page, Saïgon, M. GASTON SIPIÈRE, 53, rue Garcerie, Saïgon.

Mme Biétry aurait rejoint sa fille Jehanne en Californie et figurerait sur le recensement de San Francisco en 1940 (rens. : Bruno Kern, Belfort).